



Assistance Humanitaire Internationale (A.H.I.)
Chemin de Montmajou – F-34370 CAZOULS-LESBEZIERS
christian@christiandelagrang.com - www.assistancehumanitaire.org
Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

**Du dimanche 16 avril 2023, à 14h30
Ancien centre de loisirs "Les petits loups" - Rue du Dabaladou - 34480 AUTIGNAC**

Les membres de l'association A.H.I., se sont réunis en Assemblée Générale le **dimanche 16 avril 2023 à 14h30** à l'ancien centre de loisirs "Les petits loups" à AUTIGNAC, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Mélissa VANWANGHE est nommée secrétaire de séance.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président et la secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence.

A l'Assemblée Générale de ce jour, 98 membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (40 membres présents et 58 procurations) sur 210 membres adhérents d'Assistance Humanitaire Internationale.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis.

Les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et sont donc soumises au vote, à savoir :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2022
2. Approbation des Comptes de Trésorerie de 2022
3. Compte rendu des derniers projets et projets en cours
4. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2022

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2022 qui s'est tenue le samedi 23 avril 2022 à Mèze.

Aucune modification n'ayant été demandée, le président soumet celui-ci au vote.

N'ayant constaté aucune abstention, ni vote contre, **le procès verbal 2022 est approuvé à l'unanimité.**

2. Approbation des Comptes de Trésorerie de 2022

Yves Fouquet, Trésorier d'AHI, présente le rapport financier de l'année 2022, ainsi que le budget prévisionnel 2023 :

➤ PRESENTATION DU BILAN :

Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHI dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé, stocké à Montagnac. Quand à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant. Le bilan de 2022 s'élève à **156 501.84 €**.

(Y compris la valorisation de notre stock de Montagnac & Autignac : 2 500 €)

➤ PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT :

Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers, et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, le respect de nos statuts, et notre indépendance financière.

Évidemment, le rapport financier de 2022 fait ressortir, après deux années de COVID, un niveau satisfaisant de notre activité. Le niveau de dépenses est redevenu intéressant.

Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif global à hauteur de : **- 24 044.84 €**

Les dépenses s'élèvent à : **74 482.34 €** pendant que les recettes s'élèvent à : **50 437.50 €**

Nos dépenses sont en nette progression (+ 51.89 %). Nos recettes globales sont restées à l'identique (+ 623.13 €) à celles de 2021. Ces deux tendances conjuguées, conduisent au résultat global négatif de -24 044.84 €.

Le résultat financier s'élève à **716.83 €** au 31/12/2022 dû aux seuls intérêts des livrets. Les intérêts de 2022 ne sont pas comptabilisés, ils apparaîtront en janvier 2023.

➤ LES COMPTES D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation affiche un solde négatif de: **- 24 761.67 €**.

Les dépenses d'exploitations s'élèvent à 74 482 €.

Avec + 25 119.19 €, nos dépenses sont en nette progression (+50.89 %) ce qui témoigne d'une relance des projets conduits en 2022 avec entre autres: le partenariat "La fraiche rosée" au Bénin, la Côte d'Ivoire, et l'Ukraine.

Le poste principal avec 66.51 % de ces dépenses est " **l'achat de prestation à caractère humanitaire**" (49 536 €).

Les dépenses de « **transport de marchandises** » (15 724 €), qui reflètent le nombre de conteneurs envoyés au cours de l'année, représentent 21.11 % des dépenses

SUIVI DES PROJETS 2022

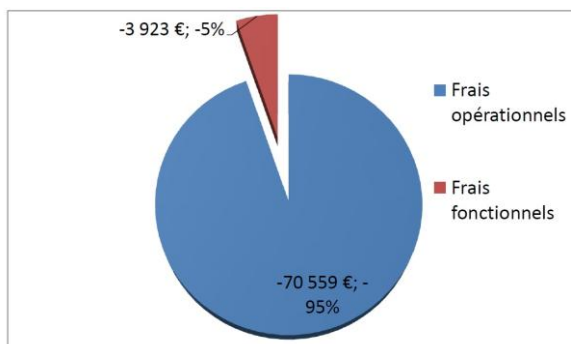
Libelle	Solde global projet	2022
Bénin Conteneur	-70 724,48 €	-4 420,00 €
Tee-shirt	6 529,89 €	542,00 €
Casamance cabinet dentaire	472,69 €	-335,90 €
Bénin Hôpital Ketou	-180 619,79 €	1 530,00 €
Concert Lecelles	61 328,70 €	7 307,66 €
Jouets Noël	1 367,56 €	1 552,77 €
Ukraine	-4 165,11 €	-4 165,11 €
Côte d'Ivoire Poste de santé - Ecole	-39 692,25 €	-39 692,25 €
La fraiche rosée Bénin	-12 240,00 €	-12 240,00 €

Nota: Ceci représente le SOLDE du projet soit: RECETTES affectées – DEPENSES affectées

Ceci témoigne d'une reprise de l'activité après la période COVID. Les autres postes opérationnels restent stables à l'exception d' "**Achat de matériel à caractère humanitaire**" (2 167 €) qui progresse de 1 667 €. On retrouve dans ce poste les achats de jouets de Noël.

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, avec **70 558.92 €**, restent à un niveau élevés, ils représentent encore **94.73 %** de nos dépenses. Donc la progression de nos dépenses s'est bien réalisée sur l'action humanitaire.

Nos frais fonctionnels, avec **3 923 €**, représentent **5.2 %** de la totalité de nos dépenses. Malgré l'impact de nos charges fixes, ils restent le reflet du peu de frais de fonctionnement interne à AHI en 2022. Nous enregistrons dans ce poste la charge des frais administratifs et d'entretien du camion.



Durant cette année 2022, les statuts d'A.H.I sont bien respectés et **la quasi-totalité de nos ressources est bien affectée à l'action humanitaire.**

Ramené à **10 € de recette**, cela nous donne un ratio de **9.47 € de frais opérationnels** pour **0.53 € de frais fonctionnels**. Autrement dit pour 10 € de collectés 9.47 € (9.09 € en 2021) sont utilisés directement dans l'action humanitaire.

	2018	2019	2020	2021	2022
Total des produits	108 172,71 €	91 880,11 €	51 773,35 €	49 097,54 €	49 720,67 €
Résultat stocké	- 19 376,79 €	- 66 438,98 €	4 634,87 €	- 265,61 €	- 24 761,67 €
Produit net	127 549,50 €	158 319,09 €	47 138,48 €	49 363,15 €	74 482,34 €
Charges opérationnelles	- 125 729,33 €	- 157 203,43 €	- 44 533,43 €	- 44 886,93 €	- 70 558,92 €
pour 10€ collectés : dépenses opérationnelles	- 9,86 €	- 9,93 €	- 9,45 €	- 9,09 €	- 9,47 €
pour 10€ collectés : dépenses fonctionnelles	0,14 €	0,07 €	0,55 €	0,91 €	0,53 €
	1,43%	0,70%	5,53%	9,07%	5,27%

Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 49 721 €.

Elles restent stables avec 2021 (49 098 €).

Peu de concerts d'organisés cette année, et malgré une hausse conséquente des recettes en 2022 de ce poste «**recettes activité annexes spectacle**», nous sommes, au regard de la relance et des perspectives de projets, à des niveaux trop bas. Elles ne sont pas, cette année encore, la part prépondérante de nos recettes avec 14 214 € soit 28.59 % de nos recettes.

La recette due aux **cotisations perçues** (6 310 €) est, à nouveau, en baisse sensible avec – 790 € par rapport à 2021. Pourtant ces dernières années, nous enregistrons une hausse de l'équivalence cotisation. Elles représentent maintenant 12.69 % de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne 210 adhérents (273 en 2020, 237 en 2021).

L'on mesure là l'action de rappel automatique auprès de nos adhérents que nous devons intensifier. **Nous redescendons en 2022 au niveau de 2014.**

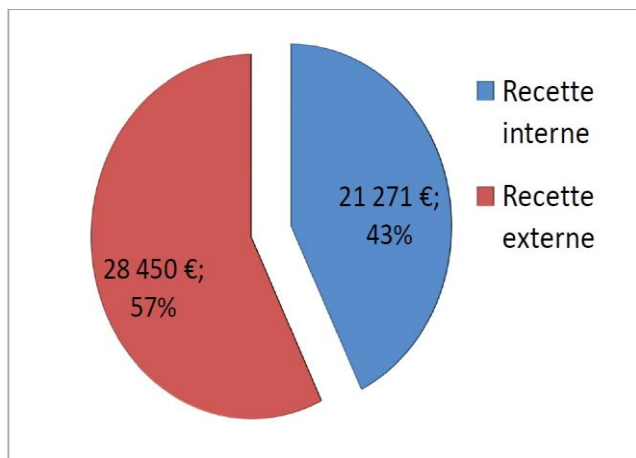


Le point noir reste toujours ces adhérents qui ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre. Des adhérents éphémères au nombre de **51 en 2021** et **59 en 2022**. Compensés en partie, comme chaque année, par les **38 nouveaux adhérents de 2021**. **Nous avons là des marges de progression.**

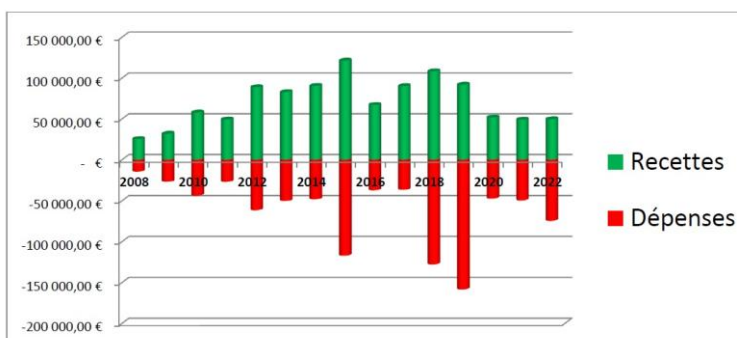
Les "dons reçus, sur et hors projets", s'élèvent à 28 270 € contre 23 820 € en 2021.

Ces deux postes représentent 56.86 % de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30 €) sont reportées dans ce poste. **Tous ces dons sont bien précieux pour AHI et ouvrent droit à un CERFA permettant d'en déduire 66 % de ses impôts.**

Nos recettes internes, 21 271 € sont le reflet notre indépendance financière.



A l'inverse de nos dépenses qui ont augmentées, à la lecture de l'évolution de nos recettes, l'année 2022 marque, comme depuis trois ans, une stagnation de nos rentrées financières.



Il faut donc noter le déséquilibre entre nos recettes et nos dépenses (résultat négatif) absorbé cette année par nos réserves de trésorerie. **Cette situation ne peut se pérenniser dans le temps au risque de ne plus pouvoir continuer à assumer de nouveaux grands projets.**

➤ LE BUDGET 2023

J'ai construit, afin de répondre aux obligations légales, un budget 2023 à hauteur de 127 700€, qui est tout à fait relatif en fonction de l'actualisation de nos différents projets et de la situation sanitaire. Il est, en l'état, équilibré.

En conclusion, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Et ceci même si nous devons relancer notre action en direction des rentrées de cotisations. Notre activité humanitaire a marqué une nette augmentation. Nos liquidités disponibles nous permettent d'envisager, encore, la suite de nos actions avec une marge de sécurité non négligeable. Mais il est temps de relancer les rentrées de recettes.

Pour tout renseignement complémentaire : Le_tresorier_AHI@outlook.com

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AHI. Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AHI pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

Le président soumet au vote le rapport financier de 2022. N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le **rapport financier des Comptes de Trésorerie de 2022 est approuvé à l'unanimité.**

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AHI. Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AHI pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

Le président soumet au vote le rapport financier de 2022. N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le **rapport financier des Comptes de Trésorerie de 2022 est approuvé à l'unanimité.**

3. Compte rendu des derniers projets et projets en cours

Il est à noter que des projets s'étendant parfois sur plusieurs années, d'autres étant la continuité des premiers, les projets réalisés et en cours font partie du même ordre du jour.

Missions UKRAINE

AHI a organisé 6 expéditions à destination de la frontière Pologne-Ukraine. Elle a financé entièrement les trois premiers voyages (avec la location d'un fourgon) et les trois derniers ont été financés par la Paroisse Bonne Nouvelle de Béziers (budget de 1500 € aller/retour pour chaque fourgon). Arrivée du camion à Téletyn, et transit vers les hôpitaux de Lviv et Kiev. Transport de matériel médical pour les réfugiés (pour les deux premiers voyages), les quatre autres voyages étant destinés aux personnes restées en Ukraine. Pour le dernier voyage, effectué par Eddy Del Fabbro fin mars, la cargaison était constituée entre autres de matériel chirurgical maxillo-facial et de chirurgie ophtalmologique. A noter qu'AHI a également fait don de matériels et consommables médicaux aux mairies de Mèze et Cazouls-Lès-Béziers, toujours à destination de l'Ukraine. Nous avons eu également des dons en espèces de nos d'adhérents (à hauteur de 750 €) qu'Eddy a emmené avec lui pour faire des achats sur place. C'est plus de 7000 € qu'AHI aura déboursés pour le financement des convois d'aide humanitaire à l'Ukraine.

Missions GBOGOLO - CÔTE D'IVOIRE

Ce projet se décompose en plusieurs opérations, menées par Eddy Del Fabbro avec l'association du développement de Gbogolo (DUG).

Après une mission d'évaluation, des discussions sur le devis de travaux, le devis final a été accepté.

La première mission en octobre 2022 s'est étalée sur 6 semaines, avec la réhabilitation du centre de santé et de la maternité (qui touchent environ 50.000 personnes, avec plus de 30 accouchements par mois pour la maternité). Tout a été refait du sol au plafond.

Ce projet a été financé par AHI à hauteur de 36.400 € (50% maternité, 34% dispensaire, 10% kiosque et 6% eau-électricité).

Un appel à l'association "Électriciens sans frontières" a été lancé afin de pérenniser l'alimentation en électricité du village (coupures intempestives).

Au-delà de la négociation du devis initial, des économies ont pu encore être réalisées sur le devis final accepté, ce qui a permis :

- Achat d'un nettoyeur haute pression (pour l'ambulance mais également en location pour le village moyennant une modique somme)
- Achat de ventilateurs
- Achat et changement de huit serrures des portes du collège
- Création d'un kiosque « salle d'attente » à la maternité
- Don de 250.000 Fcfa à l'association des jeunes de Gbogolo
- Réfection des douches de la Maternité
- Achat d'un réfrigérateur-congélateur pour le Centre de santé
- Réfection et mise aux normes de l'électricité au Centre de santé
- Achat et mise en place de luminaires LED au Centre de santé
- Achat de 3 brebis comme "tondeuses à mauvaises herbes".
- Construction du parc à bestiaux
- Alimentation en eau sur le Centre de santé
- Création de rampes d'accès sur le Centre de santé

La deuxième mission a été réalisée du 8 au 22 mars 2023, mission d'évaluation d'une part pour vérifier si les rénovations réalisées étaient entretenues, et d'autre part afin de lancer les travaux de rénovation de l'école primaire pour un budget de plus de 63 millions de Fcfa, soit 9.624 € validé par le CA d'AHI.

Ainsi, 600 m² de plancher ont été refaits, avec des estrades pour les professeurs, et des préaux. Les portes ont été démolies et remplacés par des portes métalliques. En attente d'Électriciens Sans Frontières qui doit tout électrifier.

Là également, des économies sur le budget initial ont été réalisées, ce qui a permis de réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un poulailler qui permettra d'apporter, à moindre frais, des suppléments protéiniques à l'ensemble de la population. Un œuf vaut aujourd'hui 159 CFA. Avec ce poulailler, il sera proposé à moins de 100 CFA.

La construction du premier poulailler a coûté 350.000 CFA = 535 €.

- Construction d'une bergerie en béton pour les brebis. Ces bêtes serviront d'une part, à l'entretien des espaces communaux, d'autres parts, à la vente en boucherie ou aux particuliers. La bergerie a coûté 115.000 CFA = 175,57 €.
- Réhabilitation d'un local en chèvrerie (achat de deux boucs et six chèvres). L'objectif est de produire localement et de réduire considérablement le prix de vente pour que la viande soit accessible à tous. Le coût est de 200.000 CFA = 305 €.
- Élevage de canards dans un enclos existant. C'est un met recherché et coûteux. Les gains provenant de la vente des canards iraient directement aux œuvres sociales (scolarisation des plus démunis, accès aux médicaments, ...). Le coût est de 50.000 CFA = 76 €.
- Don de 2 Ha de terres plantées d'anacardiens et de bananiers, d'une valeur de 1 080 000 CFA = 1.650 €.

Achat de 3000m² en bord de piste carrossable pour la future construction de la coopérative agricole pour la somme de 180 000 CFA = 275 €, de 4 Ha de terres plantées d'anacardiens, de cacaotiers, de manguiers et d'autres espèces exotiques. Une ferme existe déjà sur ce terrain. Le but est de financer le projet de la coopérative. Construction du préau de la cantine par un don volontairement anonyme d'une adhérente d'AHl, à hauteur de 3.950 € (ce montant n'a donc pas été pris en compte sur le budget de 9.624€).

Pour terminer :

- Le centre de santé est complètement terminé
- L'ambulance réalise au moins trois transferts par semaine
- La maternité est fonctionnelle et les villages alentours y viennent pour les consultations et les accouchements.
- Le conteneur est sur Abidjan et nous attendons les camions pour le transfert sur Gbogolo.
- Les locaux ont été inaugurés par le Préfet de région, qui a pris toutes les dispositions pour leur entretien.

LES AIDES AU BENIN – ONG La Fraîche Rosée et le LION'S AZUR de Cotonou

Cette ONG béninoise nous a sollicités pour nous présenter divers projets d'aides à l'enfance ou médicales. Ces projets ont nécessité l'envoi de divers matériels et autres consommables médicaux, que nous avons expédiés cette année dans deux conteneurs 40' Hi-Cube (76 m³ de contenance chacun). Conteneurs réceptionnés par notre représentant au Bénin (membre actif d'AHl), Monsieur Bertin Affognon et le LION'S AZUR de Cotonou, afin que la distribution de ces envois soit effectuée équitablement entre différentes structures qui ont sollicité notre soutien (hôpitaux, diocèses, ONG locales et, bien entendu, l'ONG la Fraîche Rosée)

- 1- Toute l'année, la Fraîche Rosée, son président Célestin Kodo épaulé par une équipe efficace et dévouée, ont sillonné une grande partie du quart Sud-ouest du Bénin, visitant de nombreux villages en brousse, pour repérer et apporter une aide aux populations défavorisées, mais aussi pour nous y accompagner en décembre, nous permettant ainsi de découvrir ces populations faisant appel à nous.
Un exemple parmi tant d'autres : le reportage d'une distribution dans le département des collines, à DASSA ZOUNMÈ, présenté aux adhérents de l'A.G., exprime la pauvreté des populations aidées et leur reconnaissance.
- 2- Notre projet de construction d'une cuisine et de la réfection d'un bâtiment de 3 salles de classes, à l'EPP Azohoué – Cada Nord A, a également été mené à terme et a fait l'objet d'une inauguration officielle.
- 3- Notre mission au Bénin de décembre 2022 nous a permis de contrôler la bonne utilisation d'une grosse partie des aides apportées (les plus importantes financièrement), et de nous faire présenter plusieurs projets à venir, dont trois ont été retenus pour cette nouvelle année.
 - a- Notamment, celui de l'équipement du Centre d'Hévié, dont la construction a été financée par Patricia Vandewijer, qui accueillera des enfants maltraités et abandonnés dans les rues...
 - b- un 2^e concerne le village Joungo, où une maternelle n'est faite que d'une salle pratiquement vide, à équiper de jeux ludiques et éducatifs pour mieux recevoir les enfants, avec des sanitaires dans un état catastrophique, que nous devons raser et reconstruire pour offrir aux enfants une hygiène minimum.
 - c- Le 3^e projet concerne le Village ADJAHASSA, où un point d'eau potable, le seul pour 15 hameaux d'environ 700 habitants chacun, est pourvu d'un château d'eau hors service. L'état du support en bois "provisoire" du tank menace de s'écrouler. Il faut refaire une structure durable en béton, effectuer une nouvelle installation électrique, l'équiper d'une pompe de relevage puissante et tank neuf.
- 4- Une autre sollicitation : la construction du collège de Madjrè, avec 3 modules de classes (300 M² de surface et un budget de 60.000 €), à Fafadji, commune de Dogbo, a été confiée à une structure humanitaire amie et suivi par Ali Bordji, notre vice président. Il est prévu la fabrication sur place du mobilier scolaire (chaises, tables, etc.) afin de faire travailler les artisans locaux tout en réduisant le coût (l'envoi de France de mobilier scolaire récupéré coûterait plus cher).
- 5- Le LION'S AZUR COTONOU est un pilier important de nos interventions au Bénin. Mr Bertin Affognon, notre représentant et ancien président du Lion's, est appuyé par une équipe tout aussi dévouée qui réceptionne et distribue l'aide que nous envoyons, contribuant à la poursuite de cette chaîne humanitaire, ici à des structures hospitalières, là à des écoles, des familles, à l'Orphelinat d'Azowlissé, etc., ou là encore à la Fraîche Rosée, qui a son tour ventile cette aide dans des villages éloignés en brousse.

MISSION CASAMANCE (Sénégal)

Notre dentiste AHl Jacques Taillefer est une nouvelle fois retourné sur ce village d'Abéné où notre trésorier, Yves Fouquet a, pendant des années, apporté une énorme contribution à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Jacques y soigne les dents de patients depuis longtemps, et y retourne encore, apportant également son aide pour la réparation du puits, le portail, la rénovation de la salle d'accouchement, inciter à tenir propre les lieux, mais aussi à redonner le sourire à des dents abimées qui auraient, sans sa présence, été simplement arrachées...Et l'on sait tous que des dents absentes dès le plus jeune âge de la vie seront porteuses de difficultés de mastication et de regrets. C'est aussi pour cela qu'à

chaque séjour il mène dans les écoles des opérations de sensibilisation des élèves à l'hygiène dentaire, avec distribution de brosses à dents.

LES AIDES DANS NOS REGIONS

Plusieurs opérations d'entraide ont lieu au fil du temps. Depuis trois ans, AHI s'attache à apporter un "**Coup de Pouce au Père Noël**". Au départ, cette opération se limitait à la récupération de jouets que nous recevions de nos membres ou de donateurs généreux, jouets que nous envoyions ensuite à notre regretté Pierre Hounkpon qui les distribuait à ses protégés de Kétou, aux enfants de l'orphelinat d'Azowlissè, et à d'autres structures au Bénin. Puis conscients que les difficultés se trouvent aussi autour de nous, nous avons souhaité également apporter notre aide dans des CCAS (et l'un d'eux a eu la géniale idée d'en profiter pour organiser des journées intergénérationnelles), hôpitaux pour enfants malades, etc. Le résultat a été surprenant, car votre générosité a dépassé toutes nos espérances, et nous rêvons d'amplifier davantage encore cette action : cette année, nous avons reçu une demande de partenariat de la part de la Police Municipale de Villers-Cotterêts dans l'Oise, sensible à nos actions qu'ils partagent déjà...

De très belles initiatives des bénévoles :

- a- Madagascar, où un actif d'AHI, Pierre Potemski, steward, est parti avec le personnel naviguant d'une compagnie aérienne, distribuer des affaires que nous leur avons confiées, dans une école et à des enfants rencontrés sur leur parcours.
- b- La contribution aux dons par des gestes étonnants de conceptions, d'acheminements des articles pour les enfants : layettes, peluches, jeux éducatifs, vêtements, draps, serviettes, etc. AHI voudrait spécialement remercier Dominique et son épouse, Marie-Joëlle, Nadine et son mari Eugène, Alain et Nadine Dupon, qui ont parcouru des centaines ou des milliers de kilomètres pour nous amener tous ces présents.
- c- Remercions également Roselyne Bordes qui installe régulièrement son stand dans l'ouest de la France, pour y vendre au profit d'AHI des objets qu'elle fabrique ; Katherine Gavril qui, depuis des années et avec ses élèves des classes de seconde de l'école Sainte Marie d'Antony, nous offrent des milliers d'euros provenant des ventes de chocolats, à chaque Noël ou à Pâques. Et encore Annette Maloigne de la Somme, l'équipe des Tricots Coline et Liliane qui les invite à ce bel effort de générosité, Bibie notre secrétaire et ses marchés de Noël. Vous êtes si nombreuses et nombreux à remercier...
- d- Remerciements à cette belle équipe d'AHI qui, sans compter les centaines d'heures de travaux ingrats, qui vont collecter les dons, légers ou lourds, et/ou viennent armés de leur seul courage et leur inébranlable bonne humeur, trier les milliers de cartons, repérer et vérifier les dates de péremption des consommables médicaux qui se chiffrent par dizaines de milliers. Merci aussi au talent de Norbert qui vient bénévolement entretenir et réparer notre camion et notre Fenwick...
- e- Remerciements à Mr Francis Boutes, président de la Communauté de Communes des Avant-Monts, qui nous prête ces locaux dans lesquels nous sommes réunis aujourd'hui, à Mr Yann Llopis (Maire de Montagnac) qui nous met à disposition le local de stockage de Montagnac.
- f- Et pour terminer, merci à tous les organisateurs de spectacles et aux amis artistes qui viennent soutenir AHI pour financer nos actions. Merci à tous ceux qui joignent l'utile à l'agréable en venant sur les croisières proposées par Christian et qui apportent leur contribution à l'effort collégial.

Nous apportons également notre aide à Christine et Bernard Legaliot, qui ont une petite association à travers laquelle ils aident le village de Tokoli au Bénin, en mettant régulièrement à leur disposition un volume de 1m³ dans les conteneurs que nous envoyons au Bénin. Ils parrainent également des enfants, ils ont construit une salle de classe et un petit dispensaire. Ils ont été aidés par le Rotary pour construire un château d'eau, et ont reçu une ambulance par les pompiers de St-Brieuc.

Yudith, une nouvelle adhérente d'AHI, quand à elle, offre son aide à CUBA, en transportant des consommables médicaux lors de ses voyages. AHI va étudier cette aide pour l'approfondir.

Les prochains concerts au profit d'AHI

- Le 8 août 2023 à la Ferme Théâtre de LABLACHERE (07)
- Le 1er octobre 2023 à la salle des fêtes de LECELLES (59)
- Le 12 et 13 août 2023 à la taverne du bonheur à MARSEILLE (13)
- Croisière en Egypte et Jordanie du 7 au 17 avril 2024

4. Questions diverses

- Accessibilité du conteneur pour le hangar d'Autignac ? Elle semble compliquée pour accéder au nouveau local, un

professionnel routier va être contacté pour en vérifier les possibilités d'accès.

- Prix du transport pour la croisière d'avril 2024 ? En attente du croisiériste qui devrait nous les communiquer dans les prochains jours

Remerciements auprès des adhérents pour leur fidèle aide si précieuse et leurs dons généreux.

Vous pourrez trouver toutes les informations sur le site d'AHI : www.assistancehumanitaire.org

Et sur Facebook : @AssistanceHumanitaireInternationale-AHI, où un rendez-vous chaque samedi à 11h vous est proposé pour retrouver toute l'actualité d'AHI, résumant tout ce qui s'est passé dans la semaine précédente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

Un verre de l'amitié, gracieusement offert par le C.A., est proposé à l'ensemble des membres d'AHI présents.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et la secrétaire nommée pour cette séance.



**Le président de séance
Christian DELAGRANGE**

**La secrétaire de séance
Mélissa VANWANGHE**